

INFO TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Comme convenu, vous trouverez ci-après les informations concernant la gestion de la circulation dans le cadre de la réalisation des enrobés définitifs du projet d'aménagement de la route de Seloge et du chemin de Pré Cartery, pour les phases 4, 5 et 6.

Cette intervention se déroulera à partir du **jeudi 04 juin 2026** et fait suite aux trois premières phases réalisées le mercredi 27 et le jeudi 28 mai 2026.

■ **Intervenant** : Entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS

■ **Date et durée des interventions**

Phase 4 : Réalisation des enrobés sur la route de Seloge (du carrefour avec le chemin de Blanchard au carrefour avec le chemin de Maretas)

→ **Jeudi 04 juin 2026 de 8h à 13h**

Phase 5 : Réalisation des enrobés sur la route de Seloge (du carrefour avec le chemin de Maretas au carrefour avec la route de Myans)

→ **Jeudi 04 juin 2026 de 12h à 17h**

Phase 6 : Réalisation des enrobés sur la route de Myans (RD201)

→ **Vendredi 05 juin 2026 de 8h à 17h**



■ **Suite du planning**

La réalisation des revêtements sur les trottoirs débutera à partir de la semaine du lundi 08 juin 2026, de même que la création des espaces végétalisés et la réalisation des travaux de finition à l'arrière des trottoirs.

Les travaux de signalisation (horizontale et verticale) seront réalisés entre le 15 juin et la mi-juillet 2026 selon les conditions météorologiques.

Des perturbations ponctuelles de la circulation (alternat, route barrée sur une courte période) sont à prévoir durant ces interventions.

■ Gestion de la circulation

Phase 4 : Réalisation des enrobés sur la route de Seloge

La circulation sera interdite de 8h à 13h sur le secteur suivant : du carrefour de la route de Seloge avec le chemin de Blanchard au carrefour de la route de Seloge avec le chemin de Maretas (voir plan ci-avant).

Pour les personnes devant quitter leur domicile, **les véhicules devront obligatoirement être sortis de la zone avant le jeudi 04 juin 2026 à 8h**. Un retour dans le secteur sera possible à partir de 13h.

Phase 5 : Réalisation des enrobés sur la route de Seloge

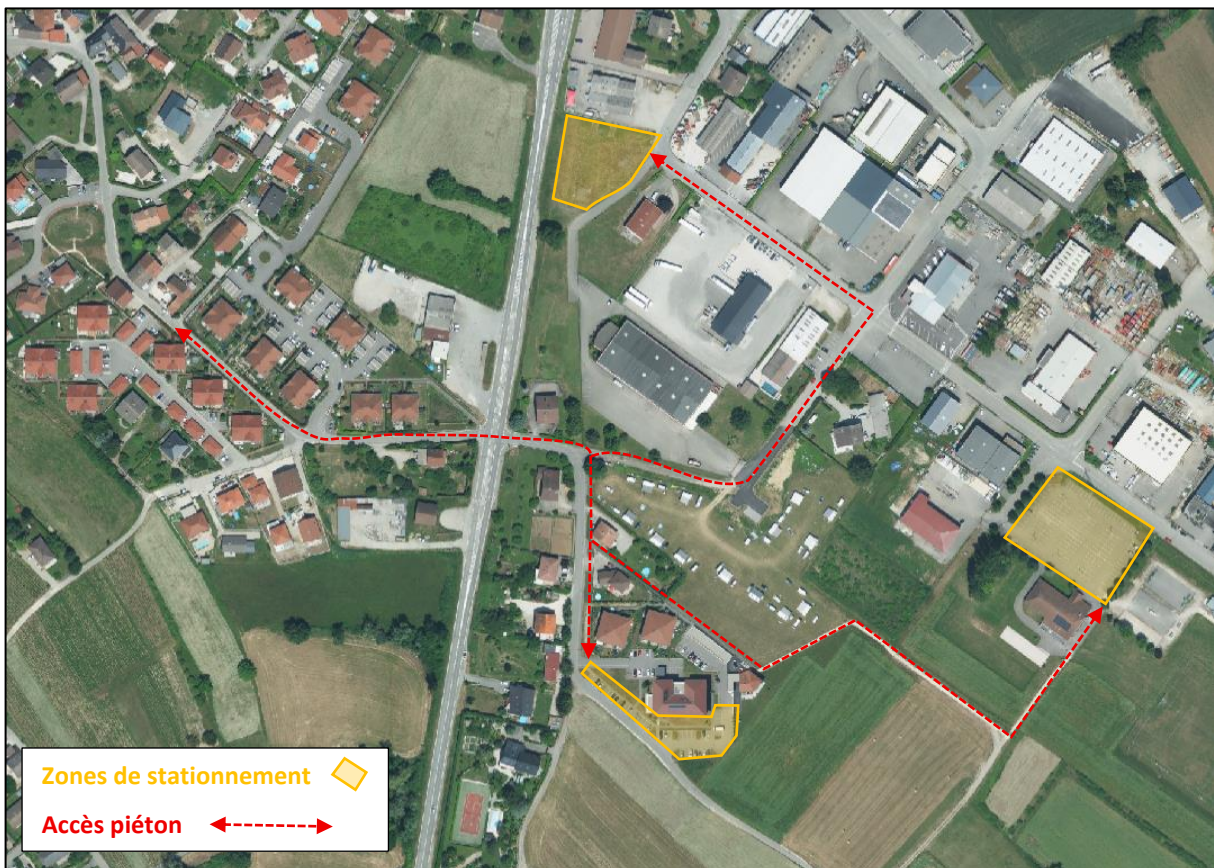
La circulation sera interdite de 12h à 17h sur le secteur suivant : du carrefour de la route de Seloge avec le chemin de Maretas au carrefour de la route de Seloge avec la route de Myans (voir plan ci-avant).

Pour les personnes devant quitter leur domicile, **les véhicules devront obligatoirement être sortis de la zone avant le jeudi 04 juin 2026 à 12h**. Un retour dans le secteur sera possible à partir de 17h.

Phase 6 : Réalisation des enrobés sur la route de Myans (RD201)

La circulation sur la route de Myans sera gérée à l'aide d'un alternat par feux tricolores durant la journée du **vendredi 05 juin 2026**, de 8h à 17h. Les entrées et sorties dans le secteur de Seloge se feront exclusivement par la route de Chignin (RD1090) ou le chemin de Drouilly.

Les parkings de la salle Montgrabelle et du pôle santé sont à votre disposition pour stationner votre véhicule dès le mercredi 03 juin au soir ou durant la journée du jeudi 04 juin. Un troisième parking à l'entrée de la zone de Plan Cumin (devant l'entrée de l'entreprise PERRIER) sera également à votre disposition.



Je vous remercie vivement de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean-Jacques BAZIN

